

LA FORÊT VALAISANNE TE PROTEGE

Afin de vous faire connaître ou redécouvrir d'une autre manière le monde de la forêt et peut-être ... ce qui s'y cache, l'Association forestière du Valais central vous proposera régulièrement, par le biais de ce journal, des articles où seront abordées différentes thématiques. L'occasion de démontrer que de la santé de NOS/VOS FORÊTS dépendent entre autres : la sécurité des villages et des infrastructures situés en aval, le maintien des emplois ainsi que la valorisation du bois valaisan.

L'Association forestière du Valais central

Au printemps 2013, les quatre associations forestières régionales du Valais romand ont fusionné pour constituer les deux associations forestières du Valais central et du Bas-Valais.

La nouvelle structure, encouragée par l'Antenne Région Valais romand, correspond ainsi à celle des trois régions socio-économiques et se calque également sur le remaniement du Service cantonal des forêts et du paysage avec ses trois arrondissements forestiers.

L'Association forestière du Valais central a ainsi regroupé celles de Sierre et de Sion. Elle est composée des propriétaires de forêts publiques, membres des triages de l'arrondissement du Valais central :

- Anniviers – Louable Contrée – Sierre/Noble Contrée – Vallon – Cône de Thyon – Conthey/Vétroz/Ardon – Evolène – Lienne/Morge – Ecoforêt.

Consultez la liste des bourgeoisies/communes sur : <http://www.foretvalais.ch/fr/triages>

Elle ne possède aucune exploitation propre. Elle est sous l'égide de l'association faîtière Forêt Valais où siègent deux de ses membres : Marielle Dayer et Roland Masserey.

Les **buts** sont :

- la promotion de l'économie forestière en général
- la défense des intérêts des membres
- l'amélioration des synergies des triages

Ses **tâches** consistent à :

- informer et conseiller ses membres en matière technique et financière ;
- contribuer à une connaissance générale des problèmes forestiers ;
- promouvoir les échanges d'expérience, de personnel et de matériel ;
- contribuer à la formation et au perfectionnement du personnel et des responsables forestiers ;
- maintenir un dialogue permanent entre les propriétaires de forêts et les services concernés tant au niveau cantonal que fédéral ;
- favoriser le maintien et la création d'entreprises s'occupant de la mise en valeur du bois ;
- encourager et améliorer les possibilités de commercialisation et d'écoulement des bois comme matériau de construction et comme ressource d'énergie ;
- représenter les membres auprès des partenaires commerciaux, du public, d'autres associations, de la fédération cantonale et des autorités tant au niveau cantonal que fédéral ;
- rechercher la collaboration avec d'autres associations poursuivant les mêmes buts et avec d'autres milieux intéressés aux fonctions protectrices et sociales de la forêt.

Les membres du comité sont :

Présidente: Marielle Dayer (Cône de Thyon)

Vice-président: Roland Masserey (Sierre/Noble Contrée)

Membres du comité: Claude-Alain Savioz (Anniviers), Philippe Emery (Louable Contrée), Cédric Rudaz (Vallon), Bertrand Denis (Conthey/Vétroz/Ardon), Yvan Maistre (Evolène), Philippe Constantin (Lienne/Morge), Pierre Theytaz (Ecoforêt)

Commission technique: Julien Zufferey (Sierre/Noble Contrée), Frédéric Bourban (Ecoforêt)

Secrétariat: Laurence Pont (Antenne Région Valais romand)

Réviseurs de comptes: Jean-François Biollaz (Vallon), Johnny Crettenand (Ecoforêt)

Si vous souhaitez que nous abordions un thème particulier contactez la présidente par mail : ma.dayer@bluewin.ch.

Photos : Forêt Valais